



**Union Fédérale CFDT des Cheminots et Activités Complémentaires**

Fédération Générale des Transports et de l'Équipement

47-49 avenue Simon Bolivar - 75019 PARIS

Tél. : 01 56 41 56 70 - Fax : 01 56 41 56 71

Mel : [cfdt.cheminots.fgte@wanadoo.fr](mailto:cfdt.cheminots.fgte@wanadoo.fr)

Site internet : [www.cfdtcheminots.org](http://www.cfdtcheminots.org)

# ACCORD SALARIAL 2007

## LE COMPTE N'Y EST PAS

Le comité de suivi de l'accord salarial 2007 s'est tenu le 17 janvier. Ce comité avait pour but de veiller à la bonne application du versement du solde de la gratification exceptionnelle et d'examiner les dispositions de l'accord au regard de l'environnement économique.

La CFDT Cheminots a tenu à souligner que l'inflation constatée pour 2007 est supérieure aux prévisions initiales et a réclamé par conséquent un ajustement des augmentations générales de salaires.

L'entreprise a décidé de ne pas majorer l'augmentation générale des salaires.

Cependant devant notre insistance, la direction annonce 2 mesures :

- L'ouverture des négociations salariales pour 2008, sur la base d'une majoration générale des rémunérations qui ne sera pas inférieure à 0,5%, et qu'elle accordera dès le 1<sup>er</sup> janvier 2008.
- La majoration de 50 euros du solde de la gratification exceptionnelle avec un minimum de versement de 100 euros par agent, qui sera versé sur la paie de février.

La CFDT Cheminots tient à rappeler que sans sa signature, l'entreprise aurait limité les augmentations générales à + 1,4%, et n'aurait pas accordé la gratification exceptionnelle qui sera au final de 200€ minimum pour plus de 95000 cheminots ainsi que l'uniformisation de l'indemnité horaire de nuit touchant 18000 cheminots.

La CFDT Cheminots est bien consciente que devant la dérive du coût de la vie et notamment des produits de première nécessité, les augmentations salariales 2007 n'ont pas permis de maintenir globalement le pouvoir d'achat de l'ensemble des cheminots actifs et retraités.

La négociation salariale 2008 doit donc être l'occasion pour l'entreprise de corriger cet état de fait. La CFDT Cheminots prendra comme à chaque fois toute sa place dans cette négociation et assumera pleinement et démocratiquement ses décisions passées et futures.



**Election CA 2008 : surfez avec la CFDT sur son blog**  
**<http://cfdt.cheminots.over-blog.fr/>**

